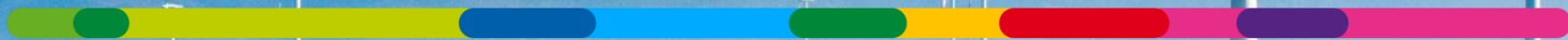

Projets éoliens Fexhe-Slins Est et Juprelle-Herstal

Réunion d'Information Préalable

26 juin 2019

BIENVENUE



Agenda

19h30: Accueil & introduction – Betty Milano, Com.une

19h35: Présentation des projets – Mathieu Cornet, ENGIE Electrabel

19h55: Présentation Etude d'incidences – Catherine Dubois, Bureau d'étude indépendant CSD Ingénieurs

20h10: Questions / Réponses

- ENGIE Electrabel
- Bureau d'étude indépendant CSD Ingénieurs

21h10: Clôture des débats et Drink

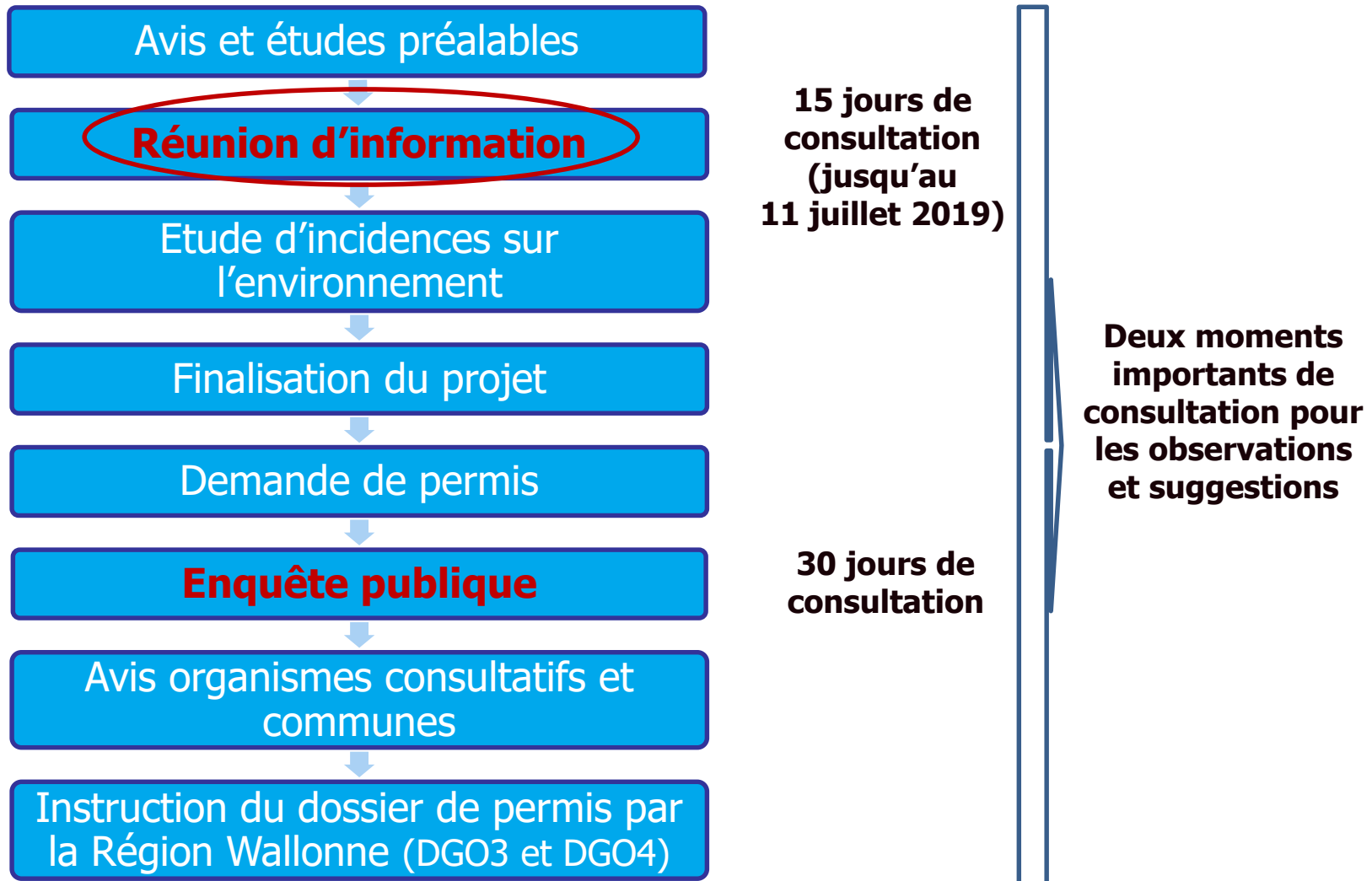
Objectif



Cette réunion a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet en faisant profiter le bureau d'études de vos connaissances de terrain ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans **l'étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La procédure légale d'un projet éolien





Questions ?

Jusqu'au 11 juillet 2019 inclus, adressez vos observations et suggestions complémentaires, par écrit :

Collège communal de Juprelle
Rue de l'Église, 20 – 4450 Juprelle

Adressez-en une copie à ENGIE Electrabel :

Mathieu Cornet
Boulevard Simon Bolivar, 34 – 1000 Bruxelles

Attention pour être valable, votre courrier doit comporter le nom et le lieu de résidence de l'expéditeur

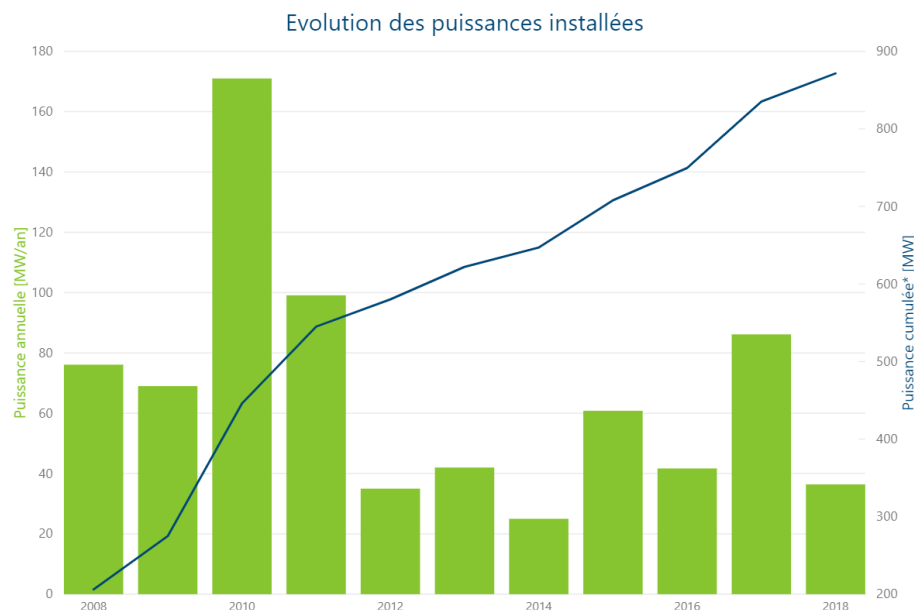
01

Contexte et Approche



Introduction : Contexte éolien en Wallonie

Des objectifs contraignants (2030)



Actuellement plus de 383 éoliennes (872 MW) installées en Wallonie

Les objectifs pour la Wallonie dans l'éolien pour 2030

1. 4600 GWh/an, soit environ 1.200.000 ménages
2. Equivalent à 350 éoliennes supplémentaires
3. Dans un cadre réglementaire bien défini (Cdr, CoDT,...)



Contexte éolien en Wallonie

Une implantation réfléchie

Volonté claire de favoriser les zones à proximité **des infrastructures existantes**



Evolution de la législation avec l'entrée en vigueur du **nouveau CODT mi 2017** permet l'implantation d'éoliennes **sans modification du plan de secteur** :

- Le long des **autoroutes/chemins de fer/voies navigables** (zone de 1500 m)
- A proximité des **zones d'activité économique** (rayon de 1500 m)

=> Conditions remplies pour le projet envisagé

Comment?

Une approche durable et ancrée dans le territoire

- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité renouvelable**:
 - 1^{er} producteur vert du pays (645MW dont 344MW dans l'éolien)
 - Opérateur éolien en Belgique depuis 2001
 - 47 parcs éoliens opérationnels et 4 en cours de construction
- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets durables et respectueux de leur environnement**



Source: L'Avenir.net



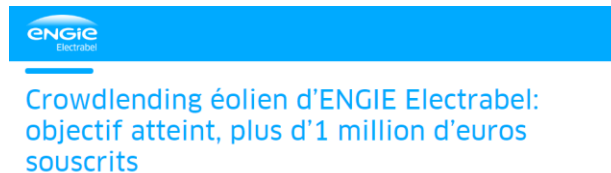
Source: Sudinfo

Comment?

Une approche durable et ancrée dans le territoire

✓ Développement de **partenariats** :

- Avec les **intercommunales** de la Région Wallonne (PPP)
- Avec les **riverains** de manière adaptée au contexte local



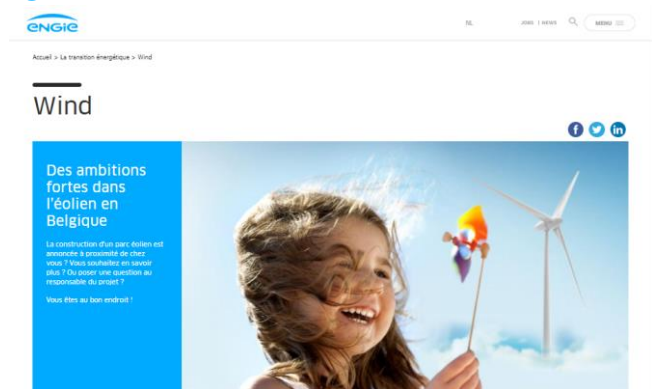
✓ Levée de **taxes communales** pour le financement de projets locaux

Comment?

Transparence avec les Riverains

Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une **communication transparente et pro-active**

- Un **blog éolien** mis à jour de manière régulière
- **Atelier** avant le dépôt de la demande de permis
- Séance d'**information** sur la **participation citoyenne**



ENGIE
Electrabel

Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d'1 million d'euros souscrits

Le 9 octobre dernier, ENGIE Electrabel lançait son nouveau système de crowdfunding donnant la possibilité aux citoyens d'investir dans l'éolien.

Cette opération est un véritable succès : l'objectif du million d'euros a été atteint en moins d'1 mois.

Pour rappel, ENGIE Electrabel, le premier producteur d'électricité verte du pays avec 647 MW installés, propose depuis le mois d'octobre de ce modèle de participation citoyen permet à tous les particuliers d'investir dans l'éolien via un prêt. Les citoyens peuvent investir un montant des projets éoliens d'ENGIE Electrabel en Belgique avec un rendement brut attendu de 5 % et ce pour une durée maximale de 5 ans. L'objectif rapidement atteint. Les souscriptions se clôtureront ce 11 novembre 2018.

Retour sur les bancs d'école pour la soirée d'information 'Electrabel CoGreen' qui a eu lieu hier soir à l'Ecole Communale Mixte du Sud. Les Ecaussinois étaient au rendez-vous : plus de 80 personnes étaient présentes pour recevoir les informations au sujet de la participation citoyenne dans notre parc éolien d'Ecaussinnes. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1e avril 10h et le resteront jusqu'au 30 avril 16h. La présentation diffusée hier soir peut être consultée [ici](#).

02

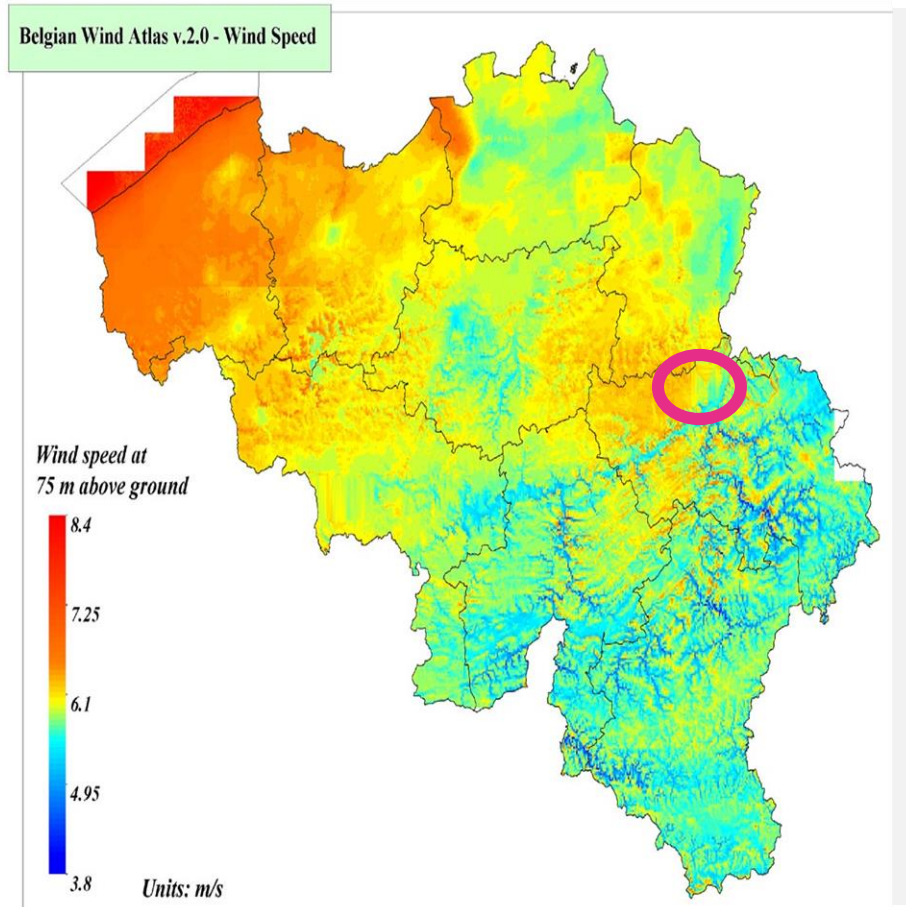
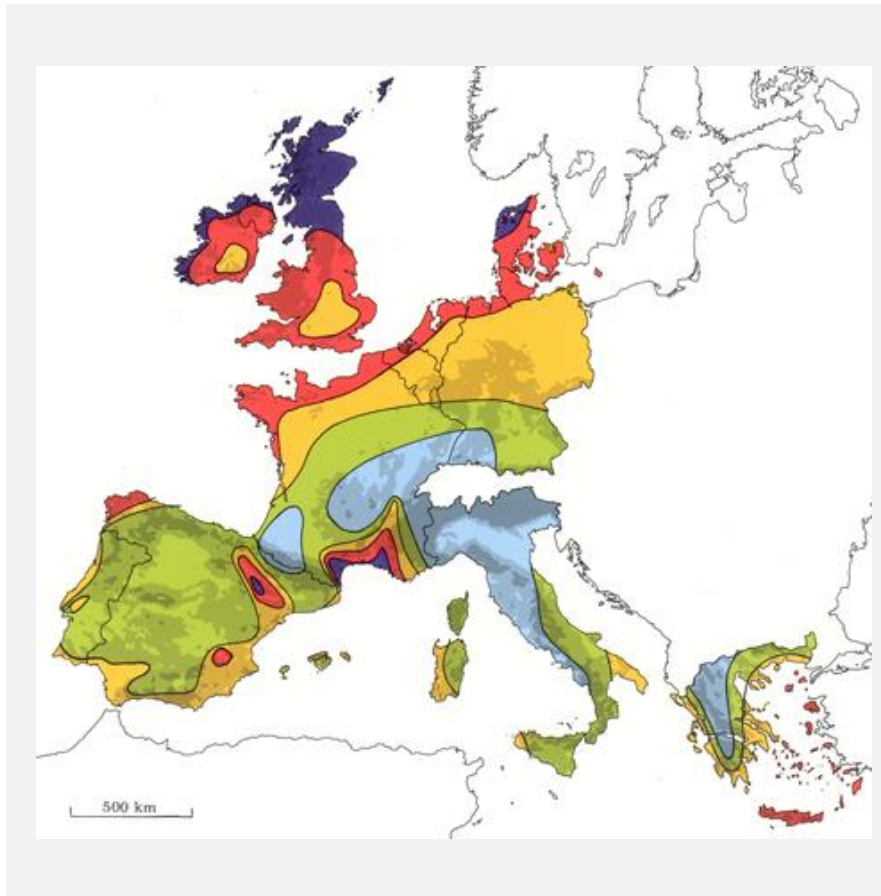
Quelles zones, Quels projets?



Pourquoi – Comment – Où ?



Un potentiel venteux important en Belgique mais variable selon les emplacements

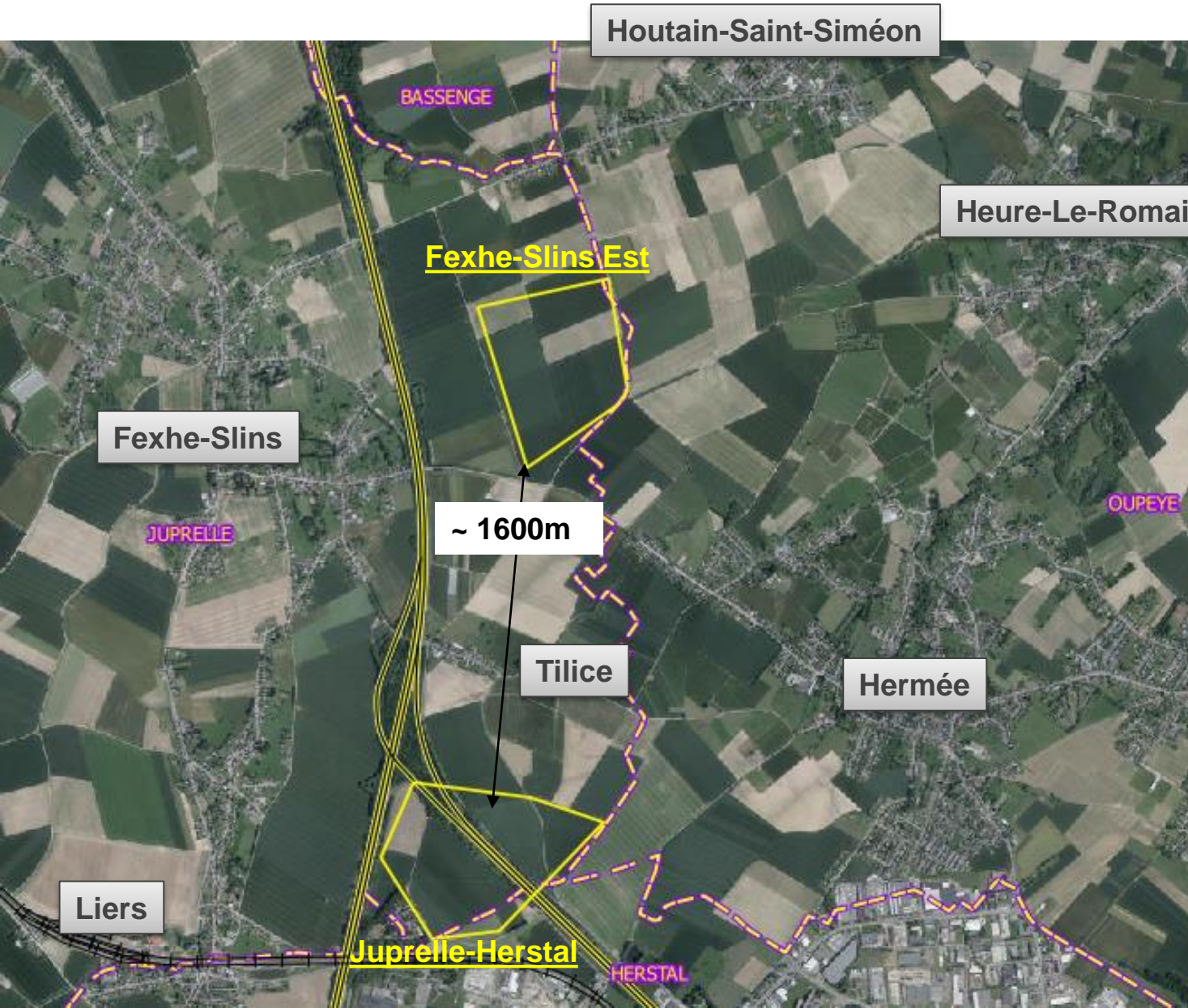


=> Consultation Atlas + Retour d'expérience = Bon potentiel

Situation des projets

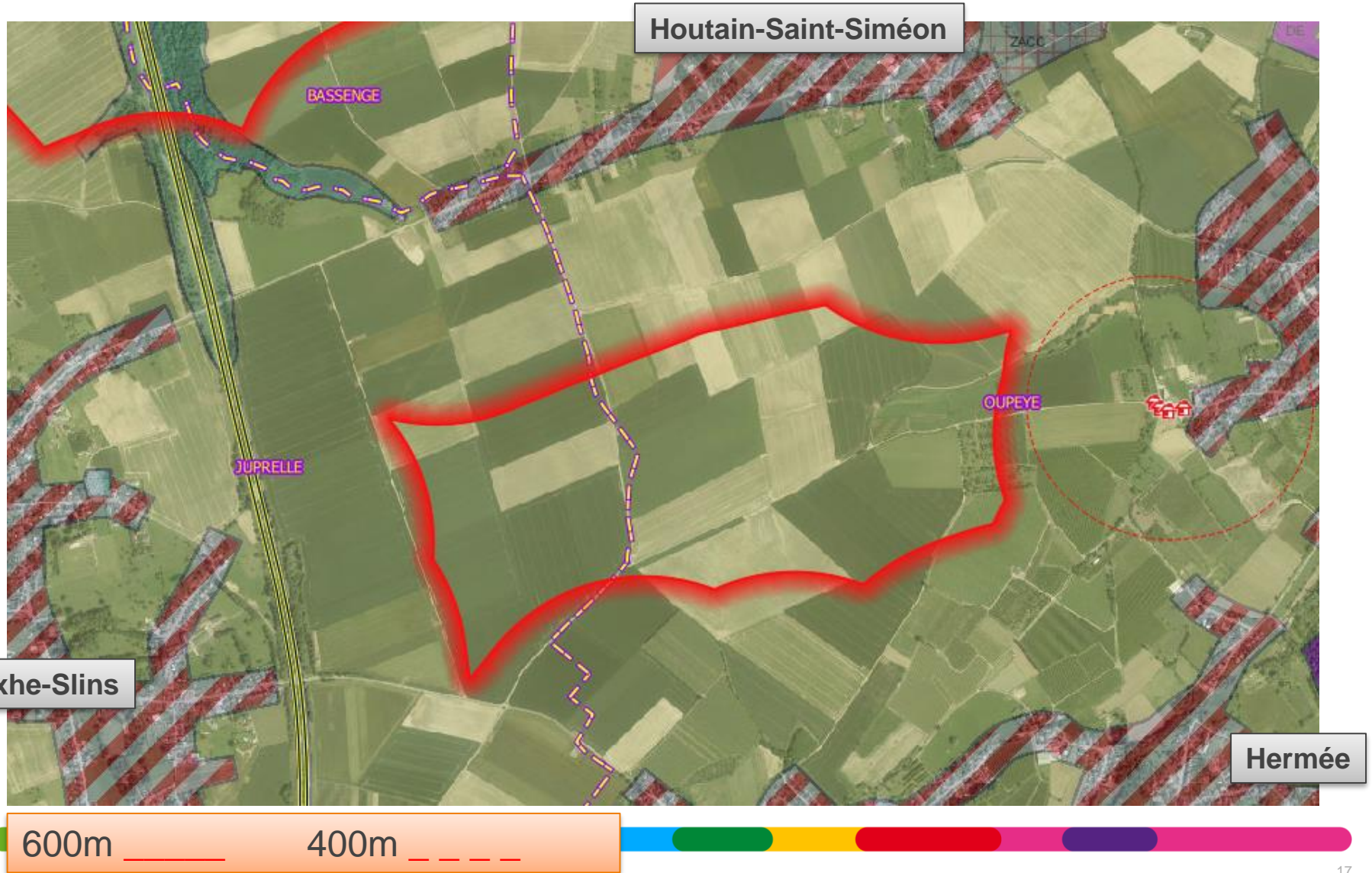


Situation des projets

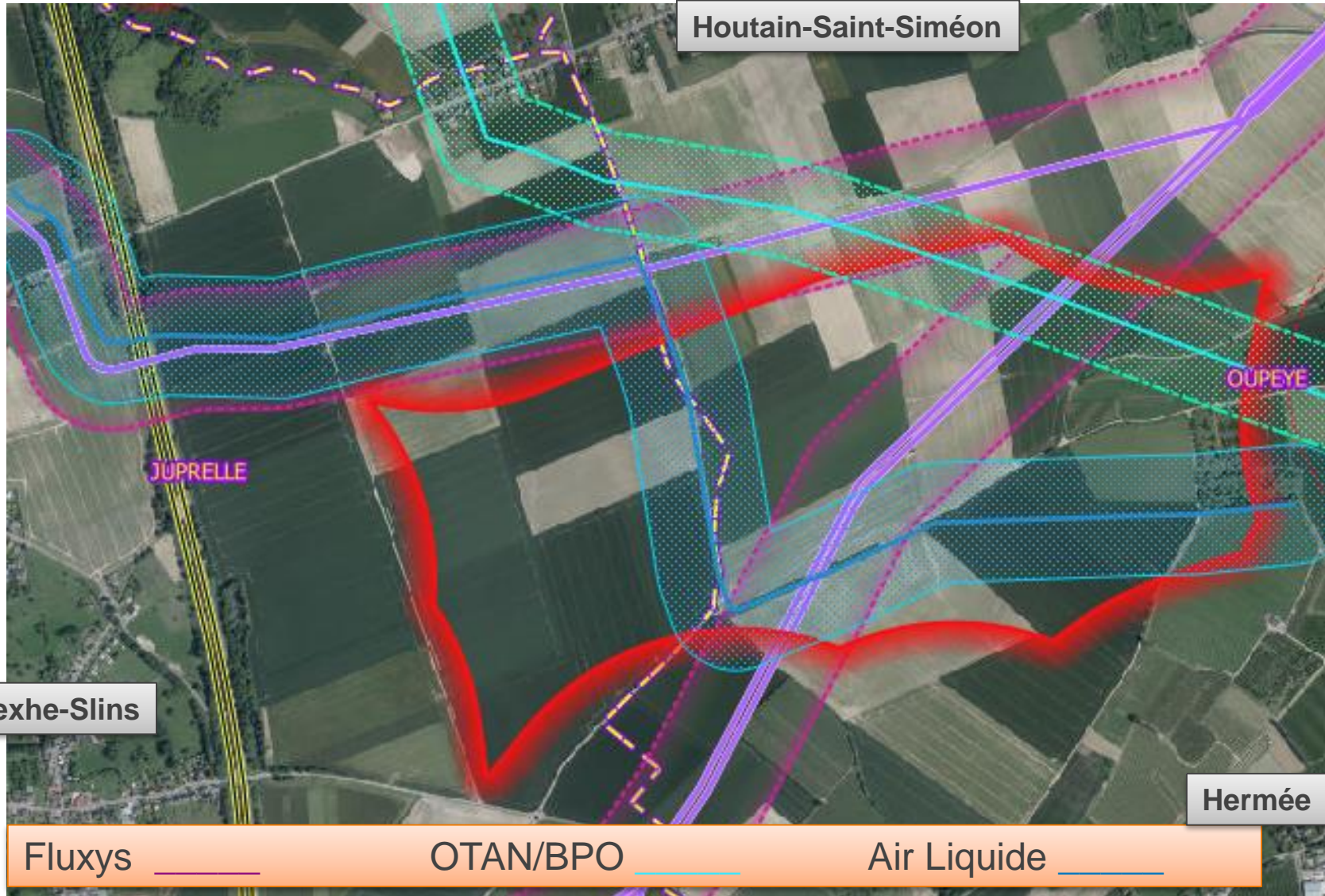


- Proximité de l'aéroport
- Contraintes radar
- ~~Radar de Glons~~

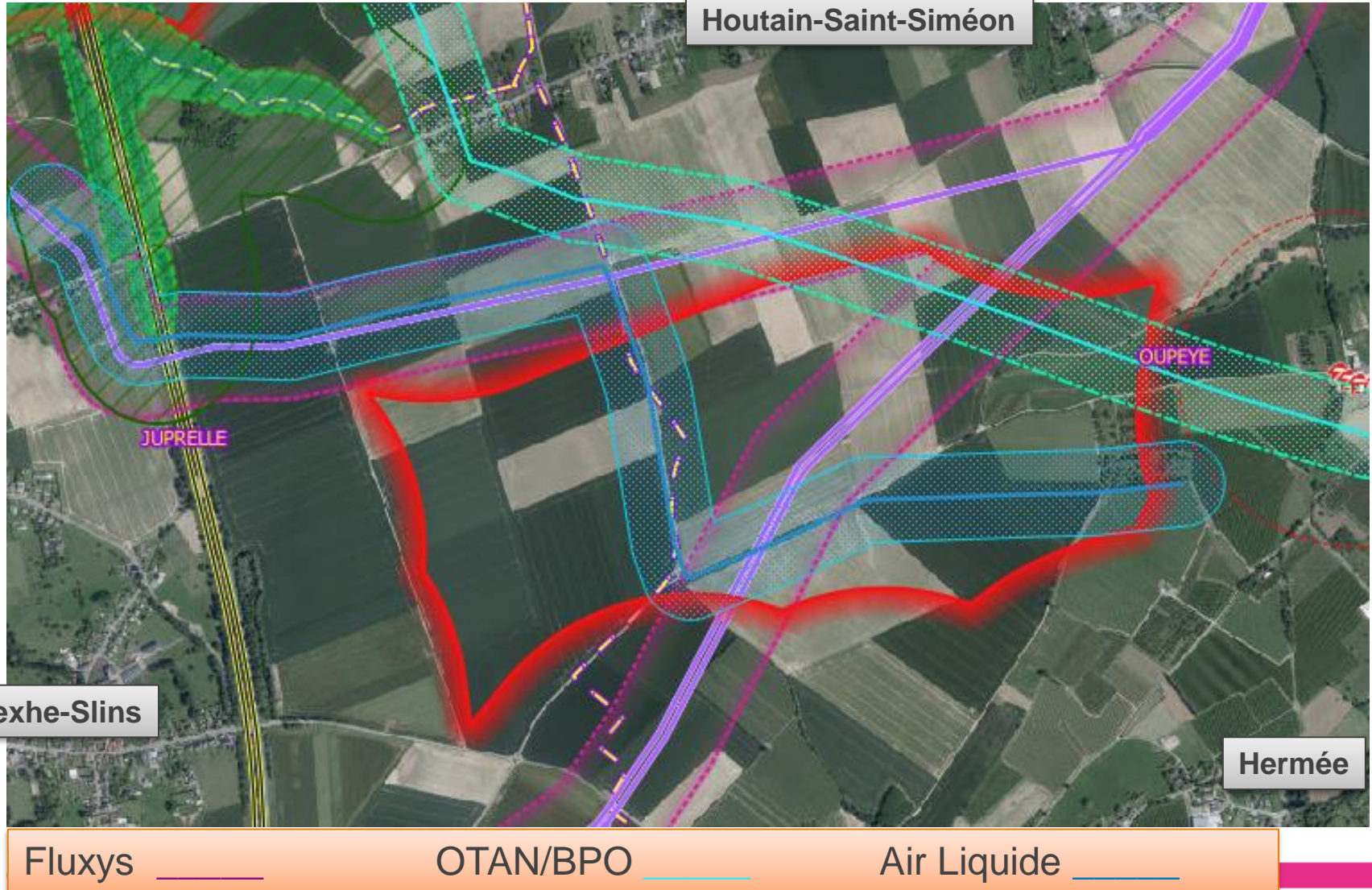
Fexhe-Slins Est : Respect de l'habitat



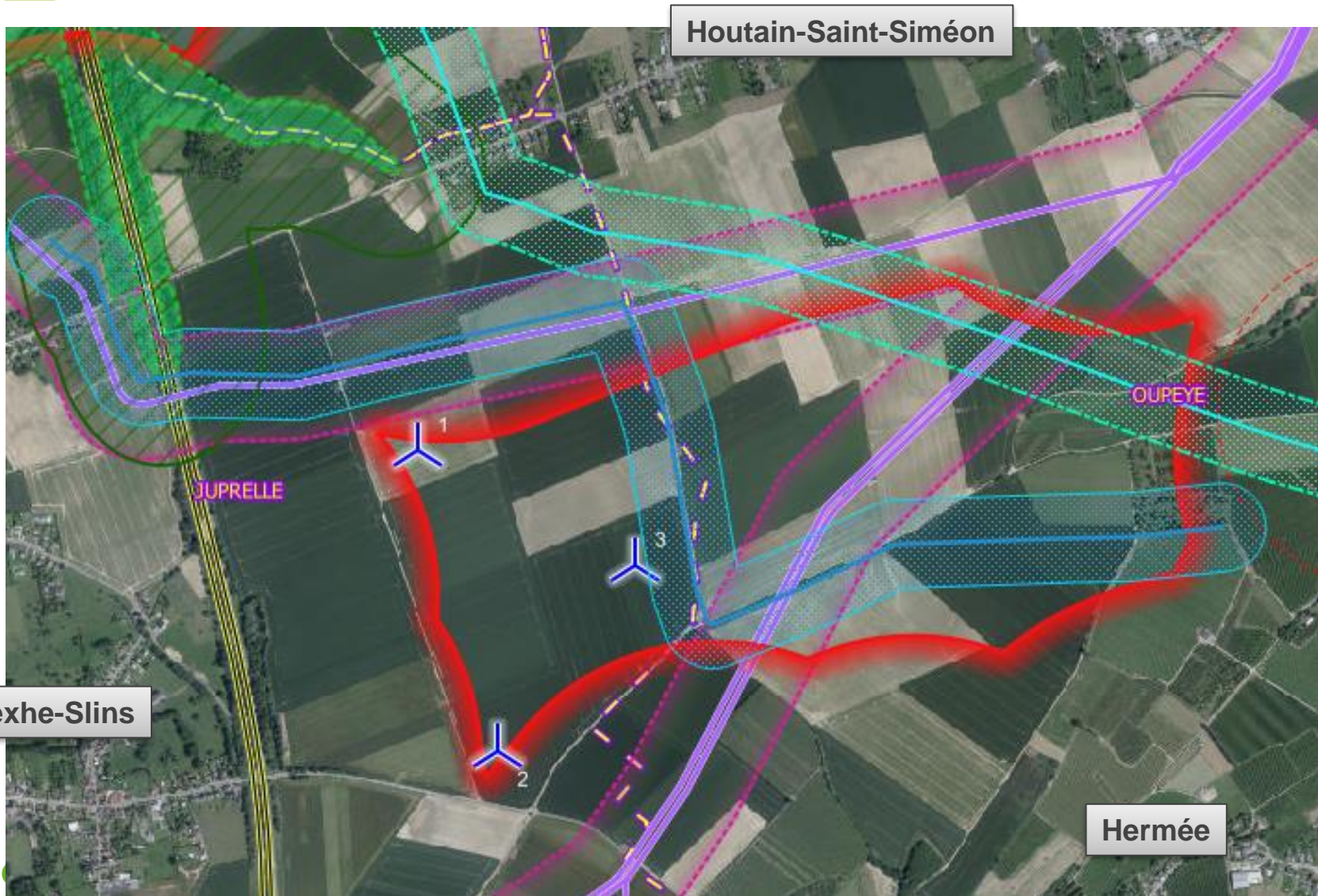
Fexhe-Slins Est : Habitat + Infrastructures



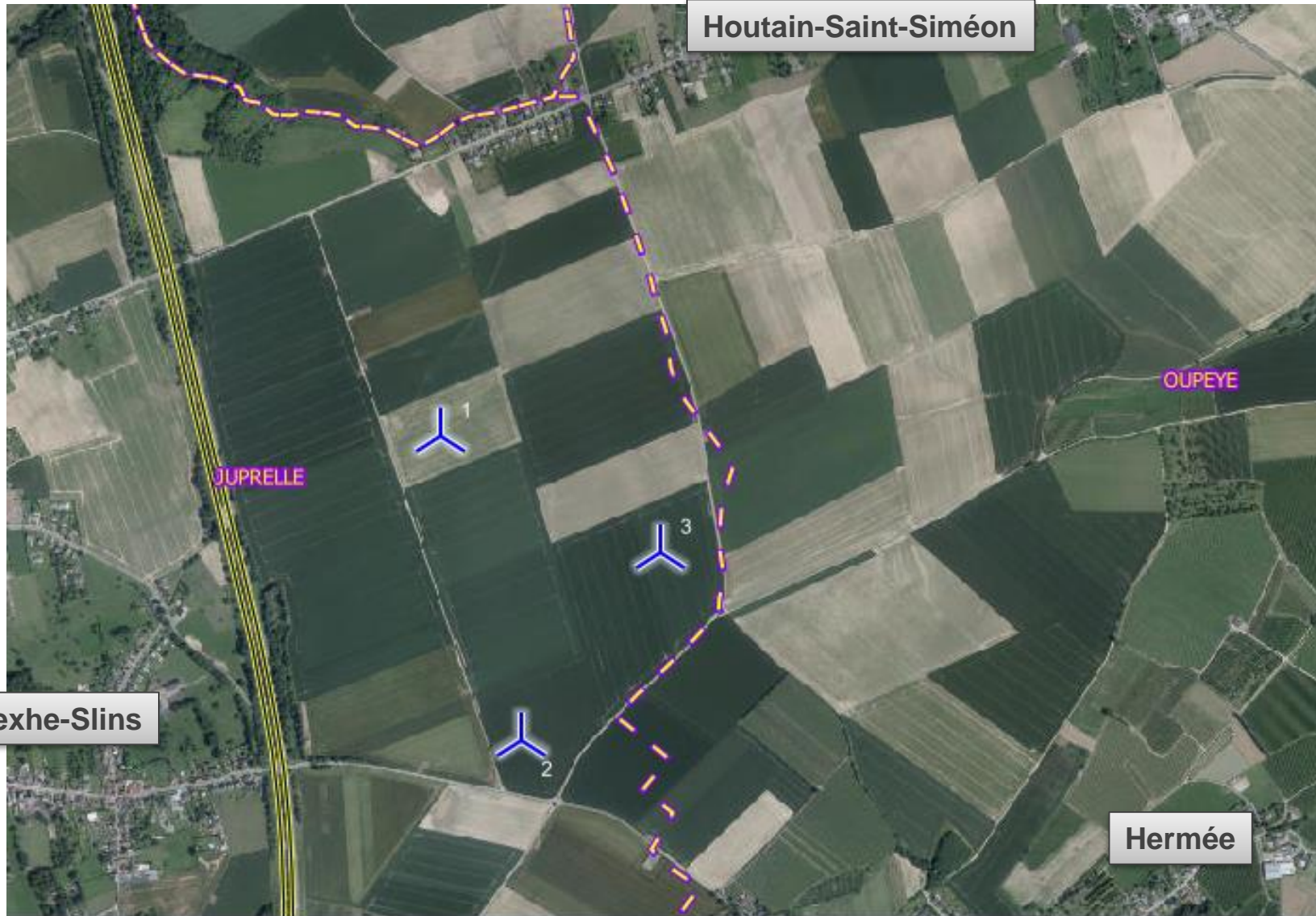
Fexhe-Slins Est : Habitat + Infrastructures + Nature



Fexhe-Slins Est : Implantation proposée pour le projet



Fexhe-Slins Est : Implantation proposée pour le projet



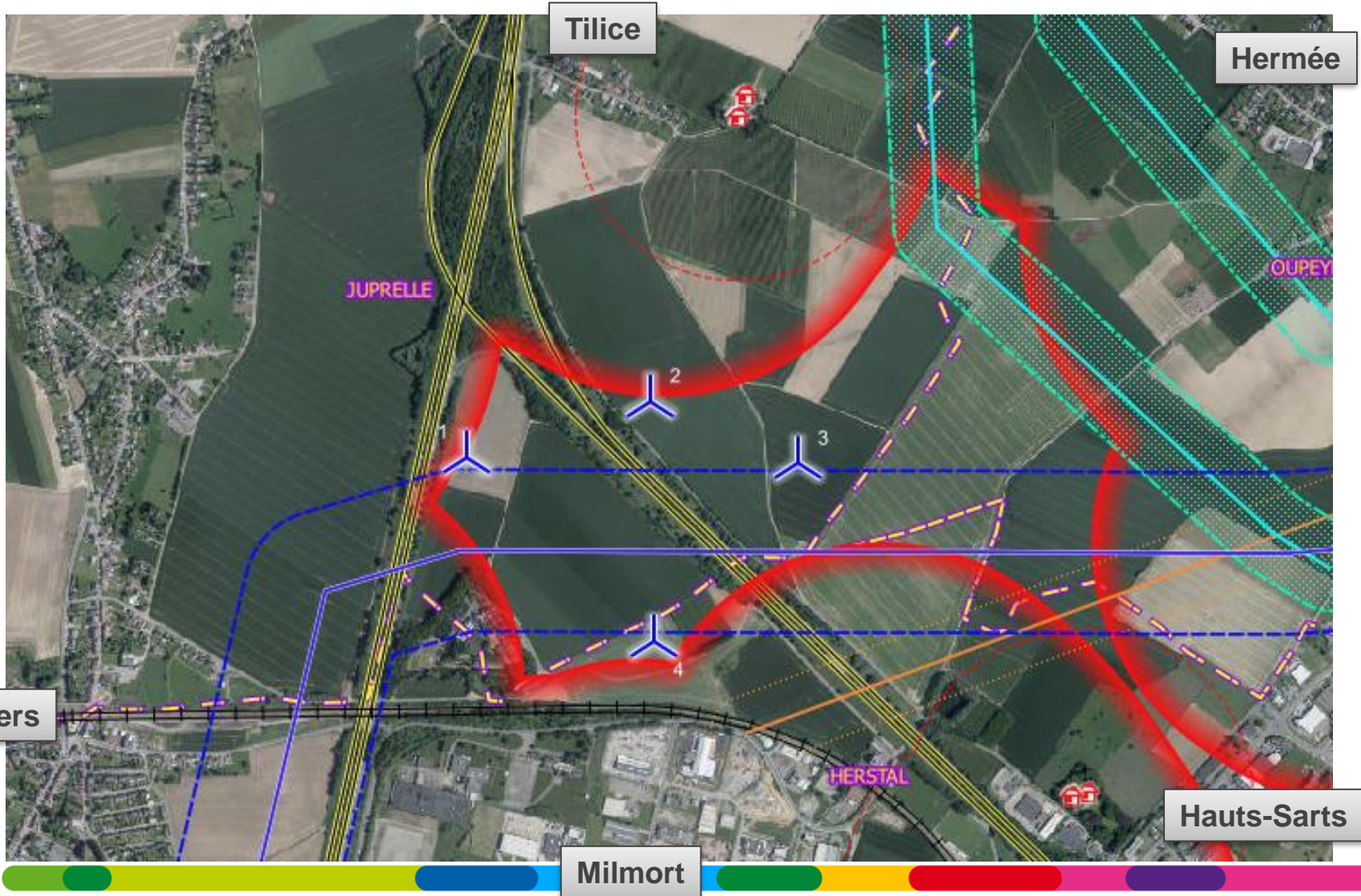
Juprelle-Herstal : Respect de l'habitat



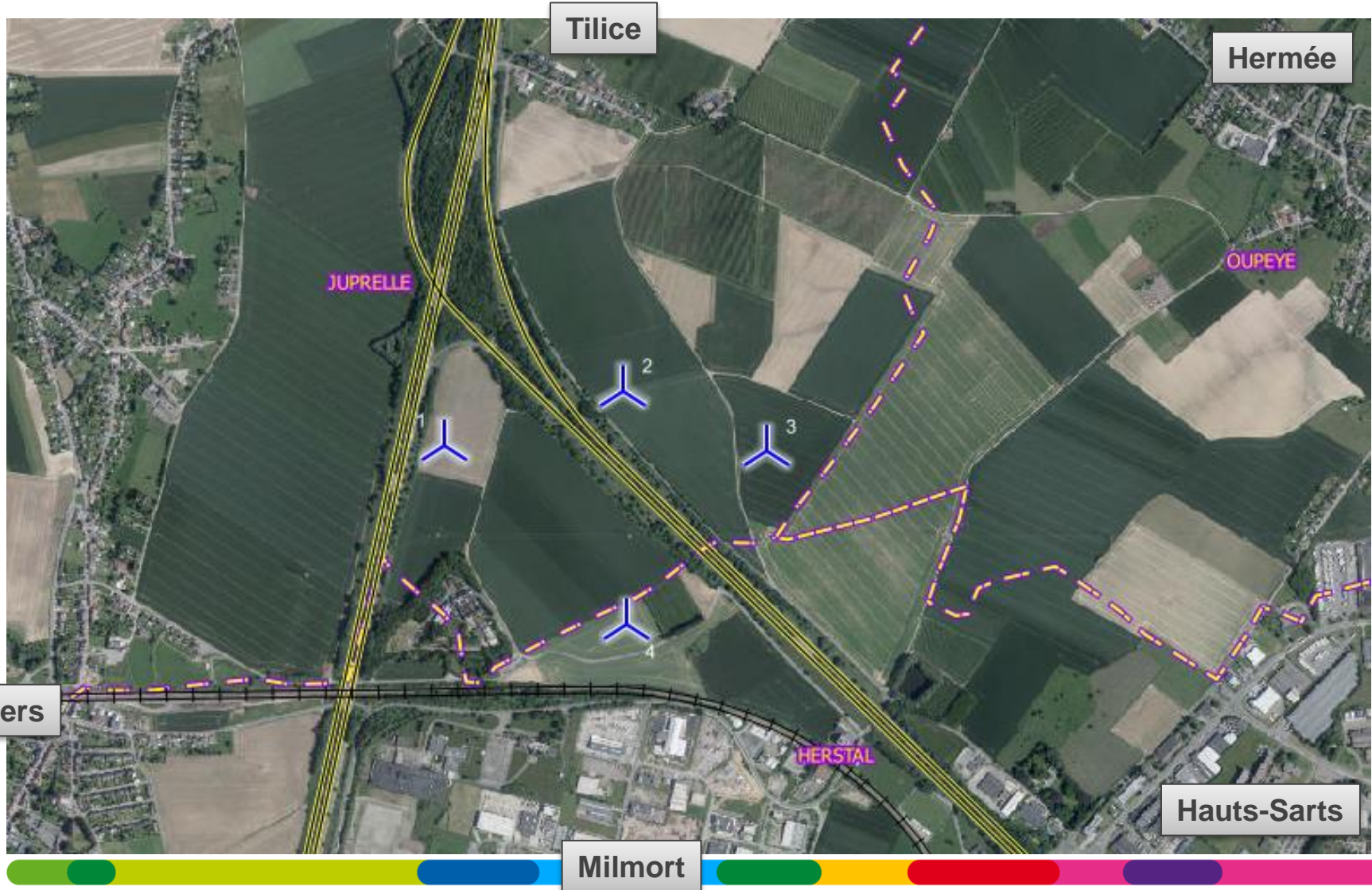
Juprelle-Herstal : Habitat + Infrastructures



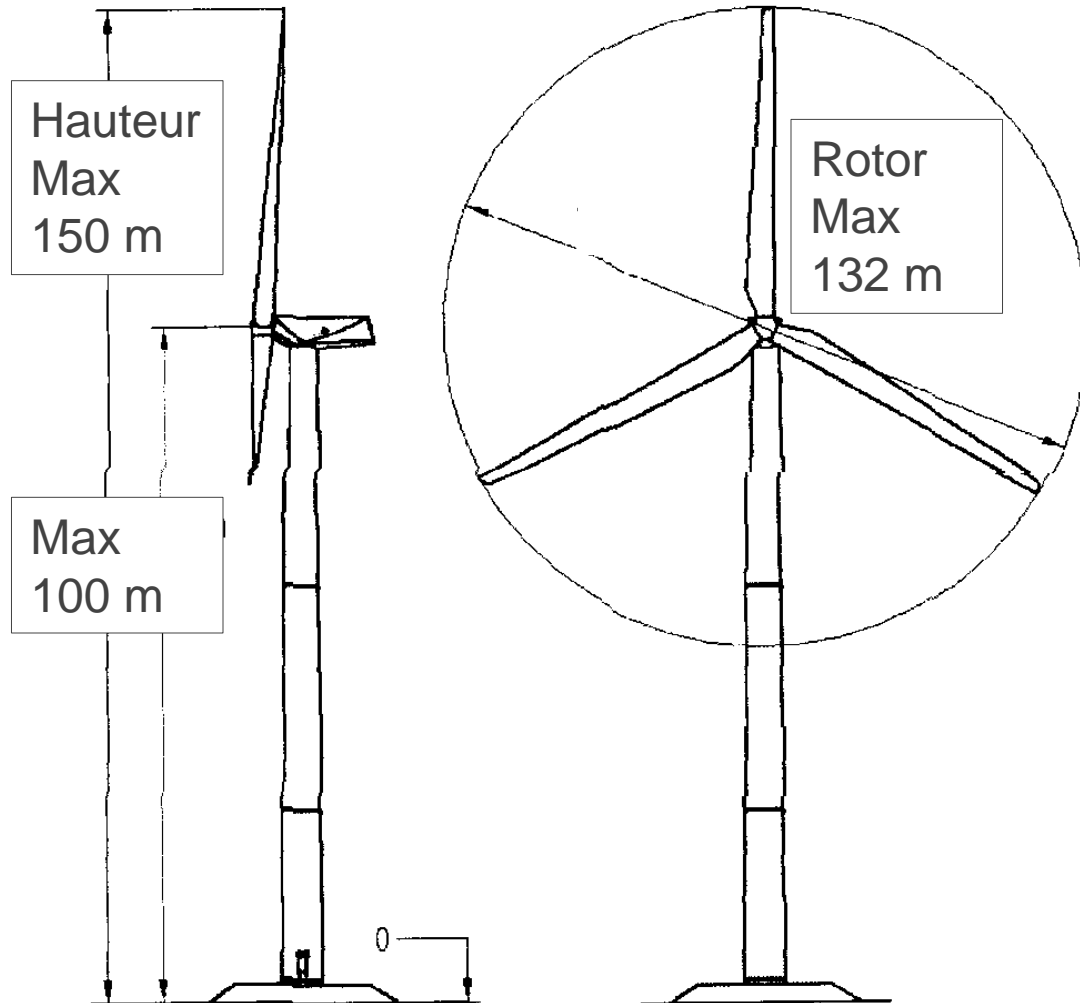
Juprelle-Herstal : Implantation proposée pour le projet



Fexhe-Slins Est : Implantation proposée pour le projet



Type d'éoliennes



De 3.4 à 4 MW



Les projets en quelques chiffres



14 000
ménages

✓ **3+4 éoliennes** le long et à l'est de l'autoroute E313



55 000
MWh/an

✓ **2 sous-projets**, mais étude des impacts cumulés

✓ **Puissance** de l'ordre de **4 MW / éolienne**

✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150m** pale levée

✓ Distance aux habitations



22 000
tonnes/an

✓ **Minimum 600m** aux zones d'habitat

6 800 voitures

✓ **Minimum 600m** des habitations isolées

Hypothèses : Eolienne 3.8MW, Production Nette, consommation moyenne 3,9MWh/an, electricity map pour CO2 (400gr évité /kWh)



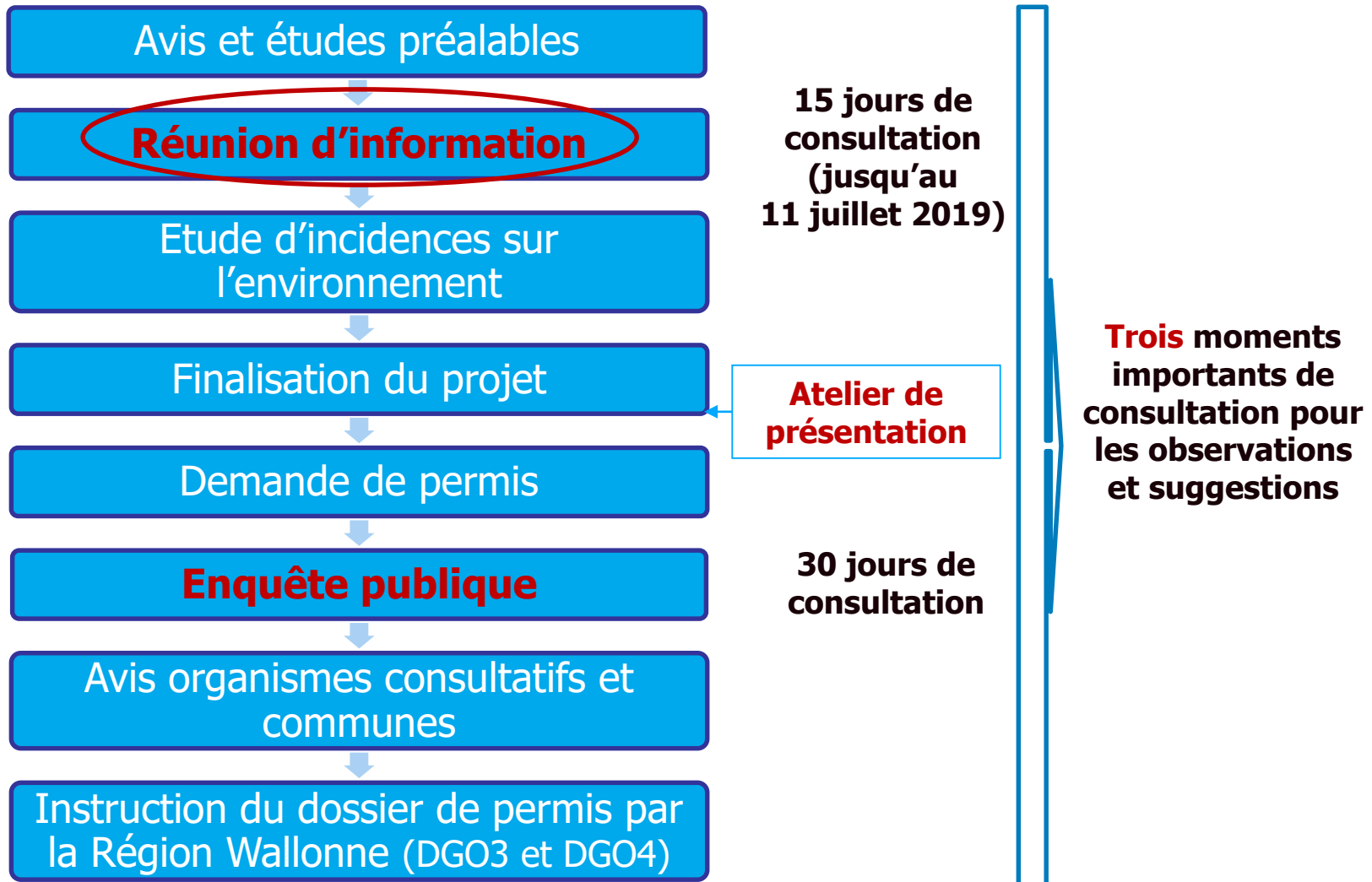
03

Déroulement d'un projet

Les étapes à venir



La procédure légale d'un projet éolien



04

Conclusion



Inscrire Juprelle et Herstal... ...dans la transition énergétique

La construction d'un parc éolien est un **projet positif pour les communes et pour leurs habitants** :

- Participation aux **objectifs climatiques**
- Une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne
- **Approche participative** (Partenariat public/privé – Participation Citoyenne)





Questions ?

Jusqu'au 11 juillet 2019 inclus, adressez vos observations et suggestions complémentaires, par écrit :

Collège communal de Juprelle
Rue de l'Église, 20 – 4450 Juprelle

Adressez-en une copie à ENGIE Electrabel :

Mathieu Cornet
Boulevard Simon Bolivar, 34 – 1000 Bruxelles

Attention pour être valable, votre courrier doit comporter le nom et le lieu de résidence de l'expéditeur

- Engie Electrabel
mathieu.cornet@engie.com
- Retrouvez toutes les informations sur notre page internet à l'adresse suivante:
<http://www.engie.be/fr/acteur-de-la-transition-energetique/wind/>